

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **AGRIZUCAR SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 23.01.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **14.03.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Me Marc Joory, avocat, rue Bellot 3, 1206 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745, al. 3 CO.

Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires
1206 Genève
- (03240020)